

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 17 octobre 2016, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : madame Sylvie Joly, conseillère, messieurs Michel Marin, Claude Lepage et Martin Chartrand, conseillers et siégeant sous la présidence de madame Jocelyne Bishop-Ménard, mairesse suppléante.

Étaient absents : madame Denise Godin-Dostie, mairesse et monsieur François Deschamps, conseiller.

Introduction

Madame Jocelyne Bishop-Ménard a ouvert l'assemblée à 19 h 30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

Approbation des procès-verbaux

16-10-6553 Séance ordinaire du 19 septembre 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2016, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier et directeur général.

... ADOPTÉE ...

Rapport des comités

Finances et administration – Mme Denise Godin-Dostie

16-10-6554 Discours de la mairesse et budget 2017 – Dates des rencontres

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que l'assemblée ordinaire du discours de la mairesse a été fixée au lundi, 14 novembre 2016 à 19h30 et l'assemblée extraordinaire de l'adoption du budget pour l'année 2017 a été fixée au lundi, 12 décembre 2016 à 19h30.

... ADOPTÉE ...

Service incendie – M. Martin Chartrand

16-10-6555 Budget 2017 de la Régie d'incendie du Lac St-François

MODIFIÉ PAR LA RÉOLUTION NO. 16-11-6571 **CONSIDÉRANT** les documents déposés à l'assemblée du 4 octobre 2016 de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac St-François en rapport au budget pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 16-10-949 la Régie a adopté le budget 2017.

CONSIDÉRANT QUE, de par la loi, les municipalités membres de la Régie doivent adopter le budget.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le budget 2017 de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac St-François qui s'élève à 806 522 \$ et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Municipalité des Coteaux au montant de 295 482 \$.

....ADOPTÉE....

Sécurité publique – M. François Deschamps

Règlement modifiant le règlement numéro 167 concernant le contrôle des chiens, des chats et des autres animaux – Avis de motion

La conseillère Sylvie Joly donne avis qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure du conseil municipal un règlement modifiant le règlement numéro 167 concernant le contrôle des chiens, des chats et des autres animaux.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Transport & Travaux publics – M. Michel Marin

16-10-6556 Amélioration du réseau municipal – Approbation des dépenses des travaux

À la suite de la recommandation de Mme Lucie Charlebois, députée de Soulanges, M. Jacques Daoust, ministre des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports, a informé les membres du conseil qu'une subvention pour un montant maximal de 70 000 \$ est accordée pour l'amélioration de la rue des Ormes et une partie des rues des Bouleaux et des Érables.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que le conseil municipal approuve les dépenses de 97 932.82 \$ pour les travaux effectués sur la rue des Ormes et une partie des rues des Bouleaux et des Érables pour un montant subventionné de 70 000 \$ conformément aux stipulations du ministère des Transports.

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et le dossier de vérification a été constitué.

.... ADOPTÉE

16-10-6557 Route 338 – Feu de circulation – Demande d'une priorité de virage à gauche pour la rue Provost

CONSIDÉRANT QUE la circulation sur la Route 338 augmente d'année en année et que les virages à gauche deviennent de plus en plus difficiles ;

CONSIDÉRANT QUE la circulation en direction Est, à la hauteur de la rue Provost, sur la Route 338 est retardée à cause de la synchronisation du feu de circulation qui donne une priorité aux véhicules en direction Ouest, ce qui crée une attente dès qu'un automobiliste désire s'engager à gauche sur la rue Provost ;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly
APPUYÉ PAR : Michel Marin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De demander au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de réviser la synchronisation du feu de circulation à l'intersection de la Route 338 et de la rue Provost afin d'assurer une fluidité à la circulation et d'augmenter la sécurité des utilisateurs du réseau routier à cet endroit.

.... ADOPTÉE

Aqueduc et égout – M. François Deschamps

16-10-6558 Usine de filtration – Réparation d'un mur extérieur

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réparation d'une partie d'un mur extérieur de l'usine de filtration doivent être effectués ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux concernent une partie structurale du bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise « Jules Gagné métal Inc. » a déposé une soumission datée du 18 septembre 2016, au montant de \$ 4 760 plus taxes pour la fabrication et l'installation des composantes déterminées par un ingénieur civil,

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Martin Chartrand
APPUYÉ PAR : Michel Marin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat à la l'entreprise « Jules Gagné Métal Inc. » pour la fabrication et installation des composantes relatives à la réparation d'une partie d'un mur extérieur de l'usine de filtration du 25, rue des Saules aux Coteaux, pour la somme de \$ 4 760 plus taxes conformément à la soumission datée du 18 septembre 2016.

.... ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Loisirs, sport et culture – Bibliothèque – Mme Jocelyne Bishop-Ménard – Bibliothèque Mme Sylvie Joly

16-10-6559 Bibliothèque – Convention pour l’exploitation d’un système local de gestion automatisé

CONSIDÉRANT QUE la population de la Municipalité des Coteaux est supérieure à 5 200 personnes ;

CONSIDÉRANT QUE selon les directives de Ministère de la Culture et des Communications, la Municipalité se voit dans l’obligation de changer son statut de bibliothèque affiliée à bibliothèque associée autonome auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du projet de convention pour l’exploitation d’un système local de gestion automatisée de la bibliothèque, convention préparée par le Centre régional et remis le 28 septembre dernier ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal sont d’avis qu’il est à l’avantage de la population coteauloise d’utiliser les services proposés par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie ;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin
APPUYÉ PAR : Claude Lepage
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,**

D’accepter les termes de cette convention d’exploitation et d’autoriser la mairesse et le secrétaire-trésorier et directeur général à signer, au nom de la municipalité, cette convention et tous documents nécessaires pour la mise en application de la convention.

... ADOPTÉE ...

Loisirs – Rapport d’activités et de la Fête Nationale 2016

Mme Jocelyne Bishop-Ménard fait un rapport des activités de l’Association Récréative des Coteaux au 17 octobre 2016 et du rapport de la Fête Nationale.

Bibliothèque – Rapport d’activités

Mme Jocelyne Bishop Ménard, conseillère, fait un rapport des activités de la bibliothèque des Coteaux au 17 octobre 2016.

16-10-6560 Comité Piste cyclable Soulanges – Rapport d’activités

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports a attribué une aide financière compensatoire pour soutenir le maintien des actifs de la Route verte en 2015-2016 ;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière s’élève à 38 007 \$ pour le maintien de 26.86 kilomètres de la Piste Cyclable Soulanges, lien # 5 de la Route verte, pour les segments aménagés en sites propres sur le territoire des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE les six municipalités concernées ont confié l’entretien de la Piste Cyclable Soulanges au Comité Piste Cyclable Soulanges, et ce, depuis son ouverture ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Coteaux a reçu un chèque de \$ 3 144.92, représentant la part de l’aide financière attribuée pour la portion de la piste cyclable sur le territoire des Coteaux ;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Martin Chartrand,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,**

De verser le montant de \$ 3 144.92 au Comité de la piste cyclable et ce, afin d’assurer l’entretien de la surface de roulement de la piste cyclable.

... ADOPTÉE ...

Terrains, bâtisses et équipements – M. Claude Lepage

Aucun sujet à discuter

Étude de projets et relations publiques – Mme Denise Godin-Dostie

16-10-6561 Trajectoire intersectorielle en insalubrité morbide de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT la problématique des cas d’insalubrité morbides ;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

CONSIDÉRANT QUE le terme insalubrité morbide se traduit par des individus qui accumulent de façon excessive des objets hétéroclites menant à des conditions de vie insalubres dans leur domicile;

CONSIDÉRANT QUE ces comportements, lorsqu'ils dégènèrent en des situations d'insalubrité majeure du domicile, peuvent entraîner des risques à la santé et à la sécurité pour la personne atteinte, les voisins, les proches et les intervenants;

CONSIDÉRANT QUE la communication entre les instances demeure la pierre angulaire et gage de réussite afin de favoriser la concertation entre les différents partenaires;

CONSIDÉRANT QUE le succès de l'intervention repose sur la mise en commun de l'expertise des différents partenaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'adopter la trajectoire intersectorielle en insalubrité morbide Vaudreuil-Soulanges.

.... **ADOPTÉE**

Ressources humaines – M. François Deschamps

16-10-6562 Demande de paiement d'heures supplémentaires – directrice des loisirs

Les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de Mme Lucie Hamel pour le paiement d'heures de travail accumulées.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Martin Chartrand,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accepter de payer 100 heures de travail accumulées.

Urbanisme – Mme Sylvie Joly

16-10-6563 DM-232 – 15, rue du Lac

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM-232 soumise par Mme Pierrette Blakely concernant le 15, rue du Lac afin de:

- Permettre l'agrandissement (garage attaché) du bâtiment principal avec une marge arrière dérogatoire de 1,5 mètre au lieu de 8 mètres et une marge avant dérogatoire de 4,95 mètres au lieu de 7,5 mètres.
- Permettre l'ajout d'un deuxième étage sur le bâtiment principal ayant une marge arrière dérogatoire de 1,52 mètre au lieu de 8 mètres et une marge avant dérogatoire de 3,59 mètres au lieu de 7,5 mètres.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 11 octobre 2016, résolution numéro 16-10-666 informant que la demande devrait être acceptée.

La parole est donnée aux citoyens qui veulent s'exprimer sur la demande.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de dérogation mineure DM-232 de Mme Blakely, soit acceptée pour les raisons suivantes :

- La maison a été construite en 1950 et bénéficie de droits acquis quant à son implantation.
- Selon le plan projet d'agrandissement préparé par Éric Coulombe, arpenteur-géomètre, minute 5451, dossier F2016-13098-ppa, daté du 2016/10/03, la maison se situe à 3.59 mètres de la ligne avant et à 1,52 mètre de la ligne arrière.
- Les constructions voisines sont alignées vers le lac et non vers la rue.
- Le projet d'agrandissement est conforme à toutes les autres dispositions des règlements municipaux.
- La dérogation ne causera pas de préjudice aux propriétés voisines.

.... **ADOPTÉE**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

16-10-6564 PIIA – 2016-39 – 15, rue du Lac

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2016-39 soumise par Mme Pierrette Blakely concernant le 15, rue du Lac afin d' :

- Agrandir le bâtiment principal :
 - Revêtements extérieurs : canexel posé à la vertical de couleur granite (gris), panneau imitant la pierre de plusieurs teintes de gris, soffite et fascia de couleur minerai de fer (gris foncé) et toiture en bardeaux d'asphalte noir deux tons ;
 - Fenêtres de type guillotine en pvc blanc ;
 - Colonnes et rampes en aluminium de couleur noir ;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 11 octobre 2016, résolution numéro 16-10-667 informant que la demande devrait être acceptée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2016-39 de Mme Blakely soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet répond aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA.

.... **ADOPTÉE**

16-10-6565 PIIA – 2016-40 – 17, rue Prieur

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2016-40 soumise par M Yann Buzay concernant le 17, rue Prieur afin de:

- Construire une véranda 3 saisons de 15' X 18' dans la cour arrière (canexel rouge campagne, fenêtres blanches et toiture de tôle grise) ;
- Construire une nouvelle toiture (mansardée) au-dessus de la partie arrière à un étage (bardeaux d'asphalte rouge magenta).

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 11 octobre 2016, résolution numéro 16-10-668 informant que la demande devrait être acceptée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2016-40 de M. Buzay soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet répond aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA.

.... **ADOPTÉE**

16-10-6566 PIIA – 2016-41 – 89, rue des Pins

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2016-41 soumise par M. Sébastien Dostie concernant le 89, rue des Pins afin d' :

- Installer une clôture ornementale noire en façade (6') et une clôture en mailles de chaîne noire (4') dans les cours latérales et arrière.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 11 octobre 2016, résolution numéro 16-10-669 informant que la demande devrait être acceptée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2016-41 de M Dostie soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet répond aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA.

.... **ADOPTÉE**

16-10-6567 PIIA – 2016-42 – 115, rue des Plaines

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2016-42 soumise par Mme Hélène Palaisy concernant le 115, rue des Plaines afin de:

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

- Changer la porte de service du garage attaché située en façade pour une porte identique.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme 11 octobre 2016, résolution numéro 16-10-670 informant que la demande devrait être acceptée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2016-42 de Mme Palaisy soit acceptée pour la raison suivante :

- Les travaux projetés s'harmonisent bien avec le bâtiment principal.

.... ADOPTÉE

Règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme 117 visant à modifier une affectation de sol et Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 19 dans le but d'augmenter le nombre de logements permis dans la zone H-3-224 et Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 19 dans le but de permettre dans la zone C-3-201 les classes d'usages H-3 et H-5 – Consultation publique

Mme Jocelyne Bishop-Ménard désire rappeler aux citoyens que l'assemblée publique de consultation a été fixée au jeudi 27 octobre 2016 à compter de 19h00 à l'hôtel de ville situé au 65, route 338, Les Coteaux, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Rapport des sous-comités

Régie d'assainissement des Coteaux – Procès-verbal du 11 octobre 2016

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 11 octobre 2016.

Michel Marin fait un rapport des décisions prises lors de la rencontre.

Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François – Procès-verbal du 4 octobre 2016

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 4 octobre 2016.

Martin Chartrand fait un rapport des décisions prises lors de la rencontre.

Correspondance

DATE	EXPÉDITEUR	SUJET
07-09-2016	Ministère des Transports	Report des travaux de réaménagement de l'intersection Montée du Comté et de la route 338
14-09-2016	Diocèse de Valleyfield	Prêt d'Honneur
14-09-2016	Municipalité de St-Polycarpe	Changement de signalisation chemin de l'Église
15-09-2016	CNESST	Plainte en vertu de la Loi sur l'équité salariale
27-09-2016	Ministère des Affaires municipales	Proportion médiane et facteur comparatif 2017
29-09-2016	Rancourt, Legault, Joncas, Avocats	Réponse de l'avocat à M. Taylor
04-10-2016	Centre d'action bénévole Soulanges	Guignolée 2016
07-10-2016	La nuit des sans-abri	Demande de fonds

Rapport financier

16-10-6568 Liste de chèques au 17 octobre 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que les chèques portant les numéros 17899 à 17982 soient approuvés, pour un montant de 253 619.96 \$ ainsi que les paiements effectués par Accès D Affaires au montant de 348 709.35 \$ pour un total de 602 329.31 \$ conformément à la liste présentée aux membres du conseil.

.... ADOPTÉE

Points discutés aux réunions préparatoires

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport des sujets qui ont été abordés lors de la réunion de travail qui a été tenue le 11 octobre 2016.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Période de questions

1^{ère} intervention

Une citoyenne demande des informations suite à la réception d'un avis émanant du service d'urbanisme de la Municipalité concernant le stationnement d'un autobus scolaire sur sa propriété.

Mme Jocelyne Bishop-Ménard indique qu'elle va faire suivre sa demande au service d'urbanisme afin de faire un suivi sur son dossier.

2^e intervention

Un citoyen demande de faire réparer la surface de roulement et les approches du passage à niveau sur la rue Sauvé.

M. Claude Madore indique que cette demande a déjà été faite aux représentants du Canadian National qui a la responsabilité d'entretien des passages à niveau.

3^e intervention

Un citoyen demande quelles sont les changements envisagés dans le projet de modification au règlement concernant les chiens, chats et animaux.

Mme Jocelyne Bishop-Ménard indique que suite à la tenue d'un événement culturel, deux employés municipaux ont été mordu par un chien. La Municipalité envisage donc d'interdire la présence de chiens lors de la tenue d'événements publics afin d'assurer la sécurité de tous les participants.

4^e intervention

Un citoyen demande qui sera l'entrepreneur pour le déneigement l'hiver prochain

M. Michel Marin indique que la compagnie « Les entreprises C. Sauvé Inc. » a obtenu le contrat pour le déneigement et l'entretien des chemins l'hiver pour les trois prochaines saisons.

Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

16-10-6569 Levée de la séance régulière du 17 octobre 2016

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la séance ordinaire du 17 octobre 2016 soit levée à 19 h 56.

.... **ADOPTÉE**

Jocelyne Bishop-Ménard,
Mairesse suppléante

Claude Madore
Secrétaire-trésorier et directeur général